

Produit

La bande ORALITE® GP 325, résistante aux conditions climatiques extrêmes et aux solvants, est conçue pour être soit cousue soit soudée haute fréquence sur le vêtement haute visibilité. Le coefficient de rétroréflexion de cette bande dépasse les plus hautes exigences de la norme EN ISO 20471:2013 et un laboratoire d'analyses agréé l'a certifiée conforme.

Composition

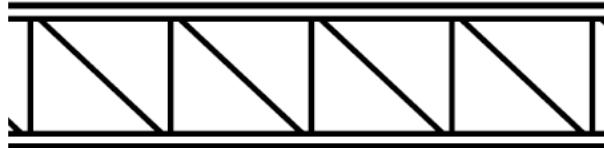
La bande ORALITE® GP 325 se compose de microprismes rétroréfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère souple, lisse, robuste et résistant aux intempéries et aux U.V. La matière réfléchissante est soudée à un film polymère traité pour résister aux U.V afin de protéger la surface des prismes des salissures et de l'humidité.

Homologation du produit

EN ISO 20471:2013 S Performances Séparées

Les tests d'homologation pour les vêtements en vue de l'obtention du marquage CE sont disponibles sur simple demande.

Logo du film



Couleur

ORALITE® GP 325 est disponible en gris, blanc et jaune fluorescent. La bande ORALITE® GP 325 répond aux exigences de couleur du tableau 2 lorsque les mesures sont prises conformément à la publication n° 15.2 de la CIE. Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la couleur satisfaisante lorsque celle-ci est mesurée avec le facteur de luminance D65 grâce à un spectroréflectomètre.

Rétroréflexion

La bande ORALITE® GP 325 répond aux exigences minimales de rétroréflexion de la norme EN ISO 20471:2013 d'après les tests réalisés conformément aux procédures énoncées par la norme EN ISO 20471 :2013. Les coefficients de rétroréflexion de la bande ORALITE® GP 325 (RA', cd/lux/m²) sont fournis dans le tableau 1.

Conditions d'entretien

La bande ORALITE® GP 325 lavée conformément à la norme EN ISO 20471:2013 supporte un minimum de 25 lavages à 60° C lorsqu'elle est combinée à différents types de support.



Instructions d'application

Veuillez contacter ORAFOL et consulter la fiche Instructions d'application pour obtenir des informations complètes.

Conservation

Le produit est à conserver dans son emballage d'origine à une température de 20° C et une humidité relative de 50%, et à utiliser dans l'année suivant sa réception.

Tableau 1
Coefficient de rétroréflexion

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20°	330	290	180	65
0,33°	250	200	170	60
1,00°	25	15	12	10
1,50°	10	7	5	4

*Les unités du coefficient de rétroréflexion sont en cd/lux/m²

Tableau 2
Couleur

Colour	Coordonnées chromatiques*							
	1		2		3		4	
	x	y	x	y	x	y	x	y
15 Gris / blanc	0,303	0,287	0,368	0,366	0,340	0,393	0,274	0,329
20 Jaune fluo	0,387	0,610	0,356	0,494	0,398	0,452	0,460	0,540

*Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité selon le diagramme de la CIE.

Les lignes d'outillage verticales et horizontales sont une partie inhérente de la fabrication des matériaux microprismatiques et peuvent être visibles sur certaines bandes. Malgré la présence de ces lignes d'outillage, les performances de la bande ne sont pas affectées.

REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du process de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.

